AGOSPAP

ARRETE DES COMPTES 2010

DOSSIER D'ARRETE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2010

SOMMAIRE

Bilan de l'exercice 2010	p. 4 et 5
Compte de résultat 2010	p.7
Annexes au bilan et au compte de résultat	p.9 à 17
Actif réalisable et disponible et passif exigible	p. 19 à 24
Rapport financier 2010	
Analyse du compte de résultat	p. 26 à 28
Analyse du bilan	p. 29
Rapprochement des soldes comptables et budgétaires	p.30
Résultat budgétaire	p. 31 à 39

BILAN DE L'EXERCICE 2010

BILAN ACTIF	BRUT (A)	AMORTISSEMENTS PROVISIONS (B)	NET 2010 (A-B)	2 009
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	865 682	812 944	52 737	**84 418**
Immobilisations corporelles	817 467	687 771	129 695	**192 926**
Avances et acomptes sur immobilisations	0	0	0	**2 141**
Immobilisations financières	350 096	15 875	334 221	**718 658**
Total I	**2 033 245**	**1 516 590**	**516 655**	**998 143**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	804 861	0	804 861	**1 174 171**
Créances				
Avances et acomptes versés	141 814		141 814	**112 397**
Clients et comptes rattachés	1 850 345	110 259	1 740 086	**1 501 713**
Personnel et comptes rattachés			0	**0**
Autres créances	387 304		387 304	**77 840**
Avances diverses	6 923		6 923	**7 960**
Divers				
Valeurs mobilières de placement (SICAV)	0		0	**2 002 069**
Disponibilités	4 989 910		4 989 910	**3 126 244**
Total II	**8 181 157**	**110 259**	**8 070 898**	**8 002 395**
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	671 098		671 098	576 353
Charges à répartir sur plusieurs exercices			0	0
Total III	**671 098**	**0**	**671 098**	**576 353**
TOTAL GENERAL I à III	**10 885 500**	**1 626 849**	**9 258 651**	**9 576 891**

BILAN PASSIF	EXERCICE 2 010	EXERCICE 2 009
FONDS PROPRES		
Réserves pour projet associatif	2 168 359	**2 350 390**
Report à nouveau	-1 001 054	**-950 143**
Résultat de l'exercice (n)	532 415	**343 456**
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	560 120	**560 120**
Total I	**2 259 840**	**2 303 823**
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	449 176	**-127 223**
Total II	**449 176**	**-127 223**
TOTAL FONDS PROPRES	**2 709 016**	**2 176 600**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	16 941	**39 843**
Provisions pour charges	499 684	**602 114**
Total III	**516 625**	**641 957**
DETTES		
Divers		
Dettes financières	54	**431 568**
Emprunts et dettes auprès des établissements bancaires		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 602 630	**2 932 449**
Dettes fiscales et sociales	1 133 991	**1 211 618**
Autres dettes	378 873	**448 164**
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 917 462	**1 734 535**
Total IV	**6 033 010**	**6 758 334**
TOTAL GENERAL I à IV	**9 258 651**	**9 576 891**

COMPTE DE RESULTAT 2010

	Exercice 2010	Exercice 2009
PRODUITS D' EXPLOITATION		
Ventes de billetterie	**7 622 326**	**8 126 326**
Ventes de prestations	**12 891 971**	**13 245 325**
Subventions d'exploitation	**26 780 684**	**25 522 588**
Reprises sur provisions et amortissements	**199 589**	**82 822**
Autres produits	**254 283**	**168 772**
Total produits d'exploitation I	**47 748 852**	**47 145 832**
CHARGES D' EXPLOITATION		
Achats de billetterie	**9 992 861**	**10 213 026**
Achats de jouets	**1 294 667**	**1 320 021**
Variation des stocks	**369 310**	**-154 905**
Autres achats et charges externes	**23 369 058**	**23 445 565**
Impôts taxes et versements assimilés	**407 857**	**407 932**
Salaires et traitements	**3 004 064**	**3 264 166**
Charges sociales	**1 543 899**	**1 636 560**
Dotations aux amortissements sur immobilisations	**185 562**	**189 173**
Dotations aux provisions sur actif circulant	**110 259**	**110 065**
Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitati	**16 941**	**5 760**
Autres charges	**7 033 570**	**6 428 594**
Total charges d'exploitation II	**47 328 048**	**46 865 957**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**420 805**	**279 875**
PRODUITS FINANCIERS		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen	**48 089**	**71 504**
Autres produits financiers	**49 832**	**21 353**
Total produits financiers III	**97 921**	**92 857**
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux provisions pour dépréciations des des éléments financiers	**15 875**	**16 505**
Intérêts et charges assimilées	**68 414**	**47 365**
Total charges financières IV	**84 290**	**63 870**
2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	**13 631**	**28 987**
3 - RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)	**434 436**	**308 862**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	**118 756**	**41 545**
Produits des cessions d'éléments d'actifs		
Reprises sur provisions	**39 843**	0
Total produits exceptionnels V	**158 599**	**41 545**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	**60 126**	**6 880**
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés.	**495**	**71**
Dotations aux amortissements et provisions		
Total charges exceptionnelles VI	**60 621**	**6 951**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**97 979**	**34 594**
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	48 005 373	47 280 234
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	47 472 958	46 936 778
5 - RESULTAT COMPTABLE	**532 415**	**343 456**
6 - RESULTAT COMPTABLE	**532 415**	**343 456**

Annexes au bilan et au compte de résultat

Annexe au bilan et au compte de résultat

du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010

L'AGOSPAP est en conformité avec les règlements CRC n°99-01 et 99-03, les articles du Code de Commerce L.612-1 à 5, R.612-1 à 7, L.123-12 à 24 et R.123-172 à 199-1 et les textes relatifs aux activités de Tourisme.
Le nouveau plan comptable des associations est appliqué depuis l'année 2001, date de son entrée en vigueur.

1. PRINCIPES COMPTABLES

Les principes comptables de permanence des méthodes ont été appliqués, ainsi que les principes de prudence, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.
La continuité d'exploitation dépend de la poursuite des conventions AP-HP et VP-DP, qui peuvent être résiliées en cas de non respect par l'Agospap de ses obligations, tel que définies par les conventions.
La convention VP-DP a pris effet au 1er janvier 2010. Sa durée est fixée à trois ans soit un terme fixé au 31 décembre 2012. Elle pourra être reconduite deux fois pour une durée d'un an.
La convention AP-HP est conclue pour une durée de cinq ans à compter du 1er janvier 2010.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La méthode d'évaluation des comptes n'a pas changé.

2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En 2010, les conventions qui lient l'AGOSPAP aux administrations fondatrices ont été renouvelées. Les conventions avec la Ville de Paris et le Département de Paris sont d'une durée de trois ans et peuvent être reconduites deux fois pour une durée d'un an. La convention avec l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris est d'une durée de cinq ans.

Le 19 avril 2010, le bureau VERITAS CERTIFICATION a certifié que le système de Management de l'AGOSPAP est conforme aux exigences de la norme : NF EN ISO 9001 : 2008.

3. MODES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES AUX DIFFERENTS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

3.1. CHANGEMENTS COMPTABLES

Au 31 décembre 2009, la participation de l'AGOSPAP au titre des « Vacances en direct » qui s'est élevé à 186 k€ figurait en Rabais, Remises et Ristournes Accordés par l'entreprise.
Au 31 décembre 2010, la participation qui s'est élevée à 555 k€ figure en « Services extérieurs ».

Au 31 décembre 2009, l'encours des prêts avec intérêts s'élevant à 432 K€ figuraient dans le poste des immobilisations financières à l'actif et dans les dettes financières au passif du bilan.
Au 31 décembre 2010, l'engagement financier de l'AGOSPAP relatif à ces prêts s'élève à :
325 k€ et figure en « Engagements hors bilan ».

3.2. IMMOBILISATIONS

Les méthodes de définition, d'évaluation et de comptabilisation des actifs ont été appliquées selon la nouvelle réglementation des actifs, à compter du 1er janvier 2005, sans impact sur les comptes de l'exercice.

3.2.1. Immeubles (Contribution en nature)

La Ville de Paris met à la disposition de l'Association les locaux de la Bûcherie valorisés pour 2010 à 351K€. La part fixe de la contribution des collectivités parisiennes est définie dans la convention à hauteur de 0.5% de la masse salariale et est constituée de cet apport en nature et d'une subvention de fonctionnement en numéraire.

3.2.2. Amortissements et provisions sur actif immobilisé

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé en fonction de la nature des biens, selon le mode linéaire :

- Installations et agencements……..2 à 8 ans
- Matériel lié aux bâtiments……5 ans
- Matériel d'équipements……..2 à 5 ans
- Logiciels, licences - Travaux d'entretien et de sécurité – Matériel du bureau ..2 ans
- Matériel informatique……..2 à 4 ans
- Mobilier de bureau……..2 à 10 ans

3.2.3. Immobilisations financières

Ce poste qui s'élève à 350 K€ est principalement composé :

- Pour 34 K€ d'encours de prêts sociaux sans intérêts (146 K€ en 2009) consentis au personnel de l'AP-HP selon la convention signée entre l'Agospap et le Crédit Municipal, la convention ayant été résiliée en février 2009.
- Au 31 décembre 2009, l'encours des prêts avec intérêts s'élevant à 432 K€ figuraient dans le poste des immobilisations financières à l'actif et dans les dettes financières au passif du bilan.

Engagement hors bilan de l'AGOSPAP : L'engagement financier de l'AGOSPAP au 31 décembre 2010 relatif à ces prêts s'élève à 325 k€

- Pour 19 K€ de dépôts de garantie (19 K€ en 2009) dont 13 K€ en attente de remboursement suite à la restitution du local situé au 17, rue de la Bûcherie.

- Figurent en immobilisations financières 297 k€, somme affectée en nantissement à la garantie du remboursement de toutes sommes en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires susceptibles d'être dues par l'AGOSPAP au titre d'une garantie financière opérateur de voyages émise le 29/12/10 dans les conditions prévues aux articles R.211-26 à R.211-34 du code de tourisme pris en application de l'article L.211-18 du code précité.
 Selon le cours au 31 décembre 2010, la valorisation des SICAV qui s'élève à 347 k€ couvre la garantie financière de 343 k€.

3.3. CREANCES DOUTEUSES

La provision pour dépréciation de 110 K€ (97 K€ en 2009) concerne :

- le secteur « Loisirs » pour 2 K€ (1 k€ en 2009)
- le secteur « Vacances » pour 14 k€ (11 K€ en 2009)
- le secteur « Juniors » pour 94 K€ (85 K€ en 2009)

Elle est établie selon les critères suivants :

- Provision à 100 % :

Agents dont la dette remonte à 2008 ou avant.

- Provision à 70 % :

Agents dont la dette concerne l'exercice 2009.

- Provision à 50 % :

Agents dont la dette concerne l'exercice 2010.

4. EXPLICATIONS DES POSTES DES ETATS DE SYNTHESE

4.1. Immobilisations

4.1.1. Immobilisations brutes

Rubriques et Postes	Valeur brute au 1-janv-10	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31-déc-10
Immobilisations incorporelles				
Logiciels, licences	843 455	39 477	17 250	865 682
TOTAL I	**843 455**	**39 477**	**17 250**	**865 682**
Immobilisations corporelles				
Installations, agencements	97 511			97 511
Matériel lié au batiment	2 494			2 494
Matériel d'équipement	206 882	9 658	8 103	208 436
Gros matériel sportif et éducatif	135		135	0
Petit matériel sportif et éducatif	2 161		2 161	0
Travaux d'entretien	106 470	27 611	31 807	102 274
Travaux d'équipement	0			0
Travaux de sécurité	4 691			4 691
Matériel de transport	0			0
Mobilier de bureau	76 969	4 915	2 881	79 002
Matériel de bureau	17 298		678	16 620
Matériel informatique	376 494	9 484	79 540	306 438
TOTAL II	**891 105**	**51 668**	**125 306**	**817 467**
Avances et acomptes sur immo	2 141		2 141	0
TOTAL III	**2 141**	**0**	**2 141**	**0**
Immobilisations financières				
Dépots de garantie	13 804	5 257		19 061
Cautionnement	5 257		5 257	0
Prêts AP-HP	578 003		543 671	34 332
Nantissement VMP	140 989	155 715		296 704
TOTAL IV	**738 053**	**160 973**	**548 929**	**350 097**
Total immobilisations	**2 474 754**	**252 117**	**693 626**	**2 033 245**

4.1.2. Amortissements et provisions sur immobilisations

Rubriques et Postes	Amortissements au 1-janv-10	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Amortissements au 31-déc-10
Immobilisations incorporelles				
Logiciel et licence	759 036	71 158	17 250	812 944
	759 036	**71 158**	**17 250**	**812 944**
Immobilisations corporelles				
Installation et aménagement	58 213	14 165		72 377
Matériel lié au batiment	2 031	463		2 494
Travaux d'entretien	75 963	26 751	31 807	70 906
Matériel de transport	0			0
Matériel d'équipement	201 305	5 348	8 104	198 547
Gros matériel sportif et éducatif	135	0	135	0
Petits matériel sportif et éducatif	1 705	216	1 921	0
Mobilier de bureau	47 726	6 748	2 670	51 803
Matériel de bureau	10 184	4 353	635	13 903
Matériel informatique	296 229	56 360	79 540	273 049
Travaux équipement	0			0
Travaux de sécurité	4 691			4 691
	698 182	**114 404**	**124 812**	**687 771**
Immobilisations financières				
Prêts CMP	19 395	15 875	19 395	15 875
	19 395	**15 875**	**19 395**	**15 875**
Total amortissements et provisions	**1 476 613**	**201 437**	**161 458**	**1 516 590**

4.1.3. Valeur nette comptable des immobilisations

Rubriques et postes	Valeurs brutes	Amortissements Provisions	Valeurs nettes au 31 décembre 2009
Logiciel et licence	865 682	812 944	52 738
Installation et aménagement	97 511	72 377	25 134
Matériel lié au batiment	2 494	2 494	0
Travaux d'entretien	102 274	70 906	31 367
Matériel de transport	0	0	0
Matériel d'équipement	208 436	198 547	9 889
Mobilier de bureau	79 002	51 803	27 199
Matériel de bureau	16 620	13 903	2 717
Matériel informatique	306 438	273 049	33 389
Travaux équipement	0	0	0
Travaux de sécurité	4 691	4 691	0
Immobilisations financiéres	350 097	15 875	334 222
Total	**2 033 245**	**1 516 590**	**516 655**

4.2. Stocks

RUBRIQUES	STOCKS au 31/12/2009	STOCKS au 31/12/2010	VARIATION
Fournitures de bureau	96 332	82 371	**-13 960**
Chèques Mariés/Pacsés	20 487	10 026	**-10 461**
Billetterie Loisirs	1 048 598	704 944	**-343 653**
Consommables informatiques	8 755	7 519	**-1 235**
Total	**1 174 171**	**804 861**	**-369 310**

Les stocks sont valorisés au prix d'achat.
En ce qui concerne la billetterie Loisirs, un écart d'inventaire de 128 k€ est constaté en fin d'exercice. Il est constitué pour 73 k€ d'invendus, dont 67 k€ sur une programmation Kart indoor qui n'a pas trouvé son public, et pour 53 k€ d'écart non justifié (20 k€ en 2009).

4.3. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES – AUTRES CREANCES

Les créances clients et comptes rattachés 1.740 K€ (1.501 K€ en 2009) correspondent essentiellement aux créances clients pour 1.463 K€ (1.464 K€ en 2009) et à la facturation des établissements conventionnés à établir pour 354 K€ (201 K€ 2009).

L'augmentation du poste autres créances 387 k€ au 31 décembre 2010 (78k€ en 2009) correspond principalement :

- A des avoirs à recevoir du prestataire ayant fourni les chèques « Arbre de Noël » pour les billets non distribués ayant été restitués au prestataire (122 k€)
- Aux subventions à recevoir (27 K€) qui correspondant aux allocations déménagements liées aux arrivées et retours des agents originaires des DOM dues par la Ville de Paris et le Département au titre de 2009.
- A 63 k€ à recevoir des parties condamnées par le tribunal suite au litige de Paulmy.
- Aux avances et acomptes au personnel pour 39 k€

4.4. PLUS VALUES LATENTES SUR VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La différence entre la valeur liquidative des SICAV au 31 décembre 2010 et leur coût d'achat fait ressortir à cette date, une plus-value latente de 50 K€.

4.5. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Ce poste dont le montant s'élève à 671 K€ (576 K€ en 2009) concerne principalement les dépenses engagées en 2010 pour la saison Hiver 2011 du secteur « Adultes » pour 474 K€ (352 k€ en 2009), des prestations du secteur « Loisirs » pour la saison 2011 pour 85 K€ (98 k€ en 2009) et 110 k€ (126 K€ en 2009) pour des frais généraux (assurances, maintenances...) facturés en 2010 pour 2011.

4.6. CAPITAUX PROPRES

4.6.1. FONDS PROPRES

	01-janv-10	Affectation résultat 2009	Remboursement	Résultat 2010	31-déc-10
Réserves pour le projet associatif Ets Conv.	733 877				733 877
Réserves pour le projet associatif Département	64 174				64 174
Réserves pour le projet associatif Ville de Paris	975 447				975 447
Réserves pour le projet associatif AP/HP	576 893	-182 032			394 861
Réserves pour projet associatif	2 350 391	**-182 032**		**0**	**2 168 359**
Report à nouveau	**-950 143**	-50 911			**-1 001 054**
Résultat	**343 456**	**-343 456**		**532 415**	**532 415**
Subvention investissement AP	451 769	0			451 769
Subvention investissement VP	108 351	0			108 351
Subvention investissement	**560 120**	**0**		**0**	**560 120**
Résultats s/contr.de tiers financeurs VP	-127 223	565 843			438 620
Résultats s/contr des tiers financeurs AP	0	27 486			27 486
Résultats s/contr des tiers financeurs EC	0	-16 930			-16 930
Résultats s/contr des tiers financeurs	**-127 223**	**576 399**		**0**	**449 176**
Total	**2 176 601**	**0**		**532 415**	**2 709 016**

Le report à nouveau avant affectation du résultat 2010 s'élève à – 1.001 K€ et représente :

- Les résultats cumulés antérieurs à 2009 pour 950 K€.
- Le résultat 2009 partiellement pour -51 K€.

4.6.2. RESERVES POUR PROJETS ASSOCIATIFS ET RESULTATS SOUS CONTROLE DE TIERS FINANCEURS

Les comptes de réserves pour projets associatifs (2.109 K€) se décomposent en :

Projets associatifs :

- 734 k€ pour les établissements conventionnés
- 64 k€ pour le Département
- 975 k€ pour la Ville de Paris
- 395 k€ pour l'APHP

Ces comptes sont alimentés depuis l'année 2000 pour des investissements informatiques, refonte du site internet et commande en ligne des jouets APHP, des études et travaux pour le patrimoine que détenait l'association (centres juniors).

Résultat sous contrôle de tiers financeurs : 449 k€

- 439 K€ pour la Ville de Paris
- 27 k€ pour l'APHP
- -16 K€ pour les établissements conventionnés

4.7. PROVISIONS

RUBRIQUES et POSTES	Montant au 01/01/2010	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant au 31/12/2010
Provisions pour risques	39 843	16 941	39 843	16 941
Provisions pour engagement retraite	602 114		102 430	499 684
Provisions pour dépréciation des immobilisations	0			0
Provisions sur actif circulant	97 158	110 259	97 158	110 259
TOTAL	**739 115**	**127 200**	**239 431**	**626 884**

4.7.1. Provisions pour engagement retraite :

La provision pour charges, comptabilisée à compter du 31 décembre 1995 pour couvrir l'engagement de l'Association vis à vis de ses salariés en matière de retraite a été réajustée au 31 décembre 2010 à 500 k€.

- L'engagement est évalué suivant une méthode actuarielle qui intègre pour l'essentiel les éléments de calcul suivants :
- Obligations sociales relevant de la convention du Tourisme Social et Familial
- Taux de probabilité du personnel d'atteindre l'âge de 62 ans
- Taux de probabilité de présence du personnel de l'Agospap : 92,41%
- Taux d'augmentation des salaires : 2.%
- Taux d'actualisation : 4.50%

4.7.2. Provisions pour actif circulant :

La provision pour dépréciation des créances douteuses, 110 K€ (97 K€ en 2009) concerne :

- le secteur « Loisirs » pour 2 K€ (1 k€ en 2009)
- le secteur « Vacances » pour 14 k€ (11 K€ en 2009)
- le secteur « Juniors » pour 94 K€ (85 K€ en 2009)

4.7.3. Provisions pour risques :

Il a été constitué une provision pour risques pour 17 K€ en 2010 correspondant au redressement encouru suite au contrôle URSSAF couvrant la période du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2009.

La provision pour risques constituée en 2008 pour 39 K€ correspondant au risque de paiement de l'expertise judiciaire portant sur une malfaçon au centre de Paulmy a été reprise sur l'exercice compte tenu du jugement rendu le 7 janvier 2010 par le Tribunal de Grande Instance de Tours.

4.8. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Ce poste s'élève à 2.603 K€ au 31 décembre 2010 par rapport à 2.932 K€ au 31 décembre 2009.
Il se décompose principalement en :

- Dettes fournisseurs pour 1.953 K€ (2.428 K€ au 31 décembre 2009)
- Billetterie, factures non parvenues pour 71 K€ (122 K€ en 2009)
- Vacances, factures non parvenues pour 217 K€ (167 K€ en 2009)
- Prestations sociales, factures non parvenues pour 248 k€ (1 K€ en 2009)
- Juniors, factures non parvenues pour 37 k€ (31 k€)
- Siège, factures non parvenues pour 77 k€ (62 k€ en 2009)

4.9. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 1.917 K€ (1.735 K€ en 2009) et correspondent principalement :

- A des séjours Adultes pour l'Hiver 2010/2011 pour 1.213 k€ (1.043 K€ en 2009)
- A des séjours Juniors pour la session de février 2011 pour 530 K€ (543 K€ en 2009)
- A des prestations 2011 pour le secteur Loisirs pour 70 K€ (47 K€ en 2009)

4.10. AIDES EXCEPTIONNELLES VILLE DE PARIS ET DEPARTEMENT DE PARIS

L'attribution des aides exceptionnelles est réalisée sur la base de l'instruction de dossiers effectuée par les assistantes sociales de la DRH de la Ville de Paris et validée par le sous-directeur ou le chef du bureau des interventions sociales de la Ville de Paris. L'AGOSPAP réalise ainsi le paiement de ces aides sur la base de ces éléments, et en conformité. Au titre de l'exercice 2010, 416.K€ ont été ainsi versés pour le compte de la Ville de Paris et le Département de Paris (433. K€ en 2009).

4.11. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier figurant au compte de résultat qui s'élève à + 14 K€ se décompose en :
98 k€ de produits financiers et 84 K€ de charges financières.

- Les produits financiers sont composés de 20 K€ de reprise de la provision constituée en 2009 sur les créances douteuses relatives aux prêts du Crédit Municipal et de 48 k€ de produits issus des placements financiers.
- Les charges financières sont composées de 16 K€ de dotations aux amortissements et provisions – charges financières pour les créances douteuses des prêts effectués par le Crédit Municipal et 68k€ de charges relatives aux frais du Crédit Municipal liées aux prêts et au Loc APHP (créances mises en perte, frais d'impayés et de contentieux, coût de la bonification des prêts et les frais d'indemnisation forfaitaire).

4.12. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel positif de 98 K€ se décompose en :
159 K€ de produits exceptionnels composé principalement de :

- 40k€ de reprise de la provision pour risque constitué en 2008 pour les frais d'expertise du centre de Paulmy,
- 15k€ : 12 k€ de régularisation sur les salaires et 3 k€ de régularisation bancaire.
- 104 k€ relatif au jugement rendu le 7 janvier 2010 par le Tribunal de Grande Instance de Tours au profit de l'AGOSPAP pour l'affaire Paulmy.

61 k€ de charges exceptionnelles composé principalement de :

- 40 k€ de charges sur le dossier Paulmy,
- 7 k€ relatif au bons CAF,
- 14 K€ de charges exceptionnelles sur les centres Juniors

5. ENGAGEMENT HORS BILAN

Etablissement	Nature	Date de la convention	Entrée en vigueur	Montant maximum de l'engagement
Crédit Municipal de Paris	Garantie d'impayés des loyers portant sur la durée du bail cautionné à concurrence de 18 mensualités maximum de loyers (LOC APHP)	28-févr.-06	1-janv.-06	337k€
Crédit Municipal de Paris	Prêts avec intérêts au bénéfice des salariés de l'APHP	28-févr.-06	1-janv.-06	325 K€
Société Générale	Garantie du remboursement de toutes sommes en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires susceptibles d'être dues par l'AGOSPAP au titre d'une garantie financière opérateur de voyages émise le 29/12/10 dans les conditions prévues aux articles R.211-26 à R.211-34 du code de tourisme pris en application de l'article L.211-18 du code précité	6-août-08		343 K€
Total Raffinage Distribution	Garantie carte TOTAL (péage et carburant)	13/06/2000		1 k€

6. PERSONNEL ET DIRIGEANTS

6.1. Rémunération des dirigeants

Conformément aux statuts, les trois plus hauts dirigeants de l'association sont le président, la vice-présidente et le trésorier. Comme tous les membres du Conseil d'administration, ils ne perçoivent aucune rémunération au titre de cette fonction. Des remboursements de frais peuvent être opérés dans le cadre de leur mission (repas, hébergement, transport) tout particulièrement lors des visites des centres Juniors. Ils se sont élevés, pour l'ensemble des administrateurs, à 9 K€ pour 2010.

6.2. Rémunérations

La moyenne mensuelle brute des cinq plus hauts salaires, calculée sur la base annuelle au 31 décembre 2010, s'élève à 6.110 € (5.620 € en 2009).
Un cadre dirigeant bénéficie d'un logement de fonction.

6.3. Effectifs

L'effectif des permanents, contrats à durée déterminée exclus s'élève à : 78 au 31 décembre 2010 (80 au 31 décembre 2009 et se décompose de la manière suivante : Cadres : 24 -Agents de maîtrise : 25 – Employés : 29

6.4. Droit individuel à la formation

Les Droits Individuel à la Formation (DIF) acquis par les salariés au 31 décembre 2010 s'élèvent à 7.861 heures.

7. AUTRES INFORMATIONS

- La diminution du poste de « dettes financières » qui s'élève à 54 € au 31 décembre 2010 pour 432 K€ en 2009 correspond aux prêts sociaux avec intérêts financés portés en engagements hors bilan.
- Les honoraires des commissaires aux comptes au titre du contrôle légal des comptes de 2010 s'élève à 30 K€.

8. EVENEMENTS POST-CLOTURE :

Néant

Situation de l'actif réalisable et le passif exigible au 31 décembre 2010

SITUATION DE L'ACTIF REALISABLE ET DISPONIBLE

ET DU PASSIF EXIGIBLE AU 31 DECEMBRE 2010

<> <> <>

I. PRESENTATION :

Les tableaux présentent les chiffres au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009.

II. COMMENTAIRES :

1. Le taux de couverture

Le taux de couverture des dettes à court terme (4.116 K€) par l'actif réalisable et disponible (7.266 K€) s'établit à 1.77 contre 1.49 au 31 décembre 2009.

L'écart entre l'actif réalisable et disponible et le passif exigible à court terme ressort à 3.150 K€ pour 2.254 K€ au 31 décembre 2009.

2. L'Actif réalisable et disponible

- Avances et acomptes versés

 - Les acomptes pour le secteur « Juniors » s'élèvent à 117 K€ pour 107 K€ en 2009.
 - Les acomptes pour le secteur « Familles » s'élèvent à 10 K€ pour 5 K€ en 2009.
 - Les acomptes pour le secteur «Prestations sociales et Arbre de Noël » s'élèvent à 14 K€ pour 0 K€ en 2009.

- Clients et comptes rattachés

 Le poste s'élève à 1.740 K€ (1.501 K€ en 2009) soit une augmentation de 238 K€.

 L'augmentation est principalement sur les produits non facturés des établissements conventionnés qui ont augmenté de 153 K€ et des clients douteux pour19 K€ .

Pour l'essentiel, les créances concernent :

- Les créances séjours « Juniors », qui comprennent le dernier prélèvement des séjours de l'Automne qui sera effectué en janvier et la facturation des séjours de février 2011.

- A la facturation des séjours du secteur »Vacances » de l'hiver 2011.

- Une provision pour dépréciation des créances de 110 K€ (97 K€ en 2009) a été constatée :

 - Secteur « Juniors » : 94 K€ (85 K€ en 2009)
 - Secteur « Vacances » : 14 K€ (11 K€ en 2009)
 - Secteur « Loisirs » : 2 K€ (1 K€ en 2009)

- L'augmentation du poste « Autres créances », 387 K€ au 31 décembre 2010 et (95 K€ en 2009) correspond principalement :
 - à une augmentation des avoirs à recevoir des fournisseurs 161k€ au 31 décembre 2010 (39k€ en 2009),
 - au remboursement en attente de la Ville de Paris et du Département de Paris des allocations déménagements liées aux arrivées et retours des agents originaires des DOM constaté en 2010.

Valeurs mobilières :

Au 31 décembre 2010, l'AGOSPAP possède :

- 57,504 SICAV nanties correspondant au fond de réserve au titre de la garantie financière prévue par la loi fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et la vente de voyage et séjours.
 Elles ont été acquises au cours moyen de 4.788,538 € et ont une valeur comptable de 294.634,36 €.
- 0.674 SICAV Monévalor de trésorerie acquises au cours moyen de 3.070,40 € soit une valeur comptable de 2.069,45 €.

- La différence entre la valeur liquidative des SICAV au 31 décembre 2010 (5.964,97 €) et le coût d'achat permet de dégager à cette date une plus-value latente de 50.327,96 €.

- La trésorerie globale (SICAV hors nanties et disponibilités) s'élève à 4.990K€ au 31 décembre 2010 (5.128 k€ au 31 décembre 2009) et est donc stable.

3. Le passif exigible

- Le passif exigible correspond pour l'essentiel aux dettes fournisseurs, pour un montant de 2.603 k€ (2.932 K€ en 2009) et aux dettes fiscales, sociales de personnel pour 1.133 k€ (1 212 K€ en 2009).

Le Trésorier de l'AGOSPAP

Joël MARION

Situation de l'actif réalisable et du passif exigible au 31 Décembre 2010

	Décembre 2 010	Décembre 2 009
ACTIF REALISABLE ET DISPONIBLE		
- Avances et acomptes versés	**141 814**	**112 397**
- Clients et comptes rattachés	**1 740 086**	**1 501 714**
- Autres créances et avances diverses	**394 228**	**103 488**
Sous total créances court terme	**2 276 128**	**1 717 599**
- Valeurs mobilières de placements	**0**	**2 002 069**
- Disponibilités	**4 989 910**	**3 126 075**
Sous total de trésorerie	**4 989 910**	**5 128 144**
TOTAL ACTIF REALISABLE ET DISPONIBLE	**7 266 037**	**6 845 744**
		17519.11
PASSIF EXIGIBLE		
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**-2 602 630**	**-2 932 449**
- Dettes fiscales sociales et personnels	**-1 133 991**	**-1 211 618**
- Autres dettes	**-378 873**	**-448 164**
- Dettes financières	**-54**	**0**
TOTAL PASSIF EXIGIBLE	**-4 115 548**	**-4 592 231**
	-1.77	**-1.49**
Taux de couverture	**3 150 490**	**2 253 513**

ACTIF REALISABLE ET DISPONIBLE	Décembre 10	Décembre 09
Avances et acomptes versés		
Avances et acomptes enfants	117 384	107 347
Avances et acomptes adultes	10 218	4 950
Avances et acomptes arbre de noël	13 786	0
Avances et acomptes versés divers	427	100
	141 814	**112 397**
Clients et comptes rattachés		
Clients Unimaxis	1 291 322	1 279 073
Clients divers	20 692	52 200
Clients Douteux séjours enfants	151 446	132 441
Produits non encore facturés Convention.	353 836	201 023
Chéques à encaisser	-47 283	-81 958
Produits non encore facturés divers	3 116	0
Participations à recevoir	15 635	-1 659
Provisions/dépréciations cptes clients	-110 259	-97 158
clients créditeurs	61 580	17 752
	1 740 086	**1 501 714**
Autres créances		
F/seurs - avoir à recevoir	128 073	19 628
Avoirs à recevoir loisirs	32 377	1 042
Avances sur salaires	0	17 519
Subventions à recevoir	27 103	0
Dépenses à régulariser	0	500
F/seurs - Dépenses à régulariser	0	6 464
Comptes à régulariser loisirs	55 674	11 750
Produits à recevoir organismes sociaux	5 167	-2 594
Directeurs paiements espèces	5 744	2 555
Directeurs paiements chèques	6 652	-10 064
Debiteurs&Créditeurs divers	0	7 118
Produits à recevoir	67 358	9 564
Produits à recevoir Famille	0	4 236
Geste commercial	0	2 271
Attente reprise	0	169
Fournisseurs débiteurs	20 038	12 712
Produits à recevoir organismes sociaux	0	2 594
Avances et acomptes	39 118	0
Directeurs paiements chèques	0	10 064
	387 304	**95 527**
Avances diverses		
Avances missions	-144	37
Avances renouvelables	0	688
Avances syndicats	0	311
Avances/capitaux décès VP	2 286	2 287
Avances/capitaux décès AP	2 300	2 300
Avances allo/pertes d'emploi AP	2 337	2 337
Avances missions	144	0
	6 923	**7 960**
Total autres créances et avances diverses	**394 228**	**103 488**
Valeurs mobilières de placements		
Sicav (hors celles nanties)	0	2 069
CNE CDN	0	2 000 000
Total valeurs mobilières de placements	**0**	**2 002 069**
à reporter	**2 276 128**	**3 719 669**

Disponible	Décembre 10	Décembre 09
Chèques à encaisser	47 283	81 958
Cartes bancaires à encaisser	0	0
SGF Principal 00050486018	496 492	2 510 955
CMP LOC-APHP	29 492	32 382
CMP Prêts sociaux	51 583	89 410
Crédit Agricole	191 302	336 047
Caisse Epargne	22 700	4 203
Caisse d'épargne juniors	0	986
Caisse achats	285	0
Livret Caisse d'épargne	117 114	0
CSL Associatis Caisse d'épargne	4 002 500	0
Compte chèque postal 52098 J	8 922	9 545
Interets courus à payer	-54	0
Interets courus a recevoir	803	715
CSA devises diverses	352	337
Caisse	11 528	43 137
CSB	600	1 050
Centres de vacances	4 462	10 731
Bons CAF	4 492	4 620
Comptes bancaires créditeurs	54	0
	4 989 910	**3 126 075**
Total actif et réalisable et disponible	**7 266 037**	**6 845 744**

PASSIF EXIGIBLE	Décembre 10	Décembre 09
Dettes fournisseurs		
Fournisseurs ordinaires	-1 932 663	-2 414 664
Acompte Fournisseur	0	-120 000
F/seurs/factures non parvenues	0	-978
Loisir f/res N/Parvenues	-70 708	-122 205
Juniors factures non parvenues	-37 302	-30 902
Familles factures non parvenues	-216 785	-166 928
Prestations sociales factures non parvenues	-248 076	-840
Siège factures non parvenues	-77 058	-62 366
Organismes sociaux factures non parvenues	0	-853
Fournisseurs débiteurs (401000)à autres créances	-20 038	-12 712
	-2 602 630	**-2 932 449**
Dettes fiscales et sociales et de personnel		
Rémunérations dues	-11 377	-131
Avances /acomptes personnel permanent	38 928	0
Comité d'entreprise	-46 362	-33 678
Avances /salaires	190	0
Autres oppositions sur salaires	-729	-885
Dettes provisionnées sur congés payés	-198 763	-287 692
Provision CET	-30 129	-30 477
Charges sociales S/Congés payés	-123 778	-176 317
Urssaf	-120 921	-122 475
Autres Organismes Sociaux	-12 652	-140
Isica	-88 432	-88 581
ISICA mutuelle	-21 878	-21 746
ISICA prévoyance	-11 588	-10 524
CGIC	-31 781	-24 862
Assedic	-16 471	-16 340
Provision charges sociales CET	-19 165	-19 658
Taxes sur les salaires	-20 392	-20 444
Charges sociales sur Allocations	-339 630	-313 300
Taxes à la construction	-14 009	-14 437
Formation continue permanents	-25 933	-27 336
Produits à recevoir organismes sociaux	0	-2 594
Avances et acomptes	-39 118	0
	-1 133 991	**-1 211 618**
Autres dettes et avances sur commandes		
Compte d'attente	0	-111
Remboursements clients	-230	0
Trop versé des Ets conventionnés	0	-12 753
Avances missions	0	0
Charges à payer	-316 919	-406 962
Créditeurs divers	0	-35
Remboursement clients UNIMAXIS	0	-487
Clients Unimaxis créditeurs	-61 580	-17 752
Directeurs paiements chèques	-144	-10 064
	-378 873	**-448 164**
Comptes bancaires débiteurs		
Dettes financières	**-54**	**0**
Total du passif exigible	**-4 115 548**	**-4 592 231**

RAPPORT FINANCIER 2010

COMPTE DE RESULTAT

Sont présentés ci-dessous les produits, les charges et le résultat de l'exercice 2010

PRODUITS DE L'EXERCICE

Produits d'exploitation

Le compte de résultat 2010 fait apparaître un montant de 47 749 k€ au titre des produits d'exploitation, soit une progression de 1% par rapport à 2009 (47 146 k€).

Ces produits se décomposent de la manière suivante :

- 26 781 k€ au titre des subventions d'exploitation des administrations fondatrices (Assistance publique-Hôpitaux de Paris, Ville de Paris, Département de Paris) dont 351 k€ d'apport en nature correspondant aux locaux de la rue de la Bûcherie, mis à disposition de l'AGOSPAP.
- 1 902 k€ au titre de la participation des établissements conventionnés
- 18 612 k€ de recettes liées aux prestations
- 200 k€ de reprise sur provisions
- 254 k€ d'autres produits.

Les subventions d'exploitation des administrations fondatrices augmentent de 4,9% par rapport à l'exercice précédent soit 1 258 k€, dont, pour l'AP-HP, 300 k€ pour la mise en place du CESU. La contribution des établissements conventionnés progresse quant à elle de 10,3% (178 k€).

Evolution des subventions d'exploitation versées par administration

	2006	2007	2008	2009	2010
AP-HP	15 270 k€	15 270 k€	16 914 k€	16 660 k€	17 510 k€
VP-DP	8 100 k€	8 100 k€	8 558 k€	8 863 k€	9 271 k€
Ets. Conv.	1 630 k€	1 690 k€	1 881 k€	1 724 k€	1 902 k€
Total	**25 000 k€**	**25 060 k€**	**27 353 k€**	**27 247 k€**	**28 683 k€**

Par rapport à l'exercice 2009, l'évolution des recettes, hors subventions, par secteur d'activité, est la suivante :

- Loisirs : -6%
- Juniors : +3,4%
- Vacances : -9,6%

Pour les Loisirs et les Vacances, cette diminution, qui intervient alors que l'activité est en forte hausse, s'explique par le développement d'activités fortement subventionnées, tels que les « Prix plumes » pour les Vacances ou l'offre Disneyland Paris proposée dans le cadre de la programmation complémentaire pour les Loisirs.
La répartition des recettes directes et des subventions consommées (y compris la participation des établissements conventionnés) par secteur d'activité s'établit comme suit :

Subventionnement /recettes directes

	Recettes directes	Subvention utilisée	Taux de subventionnement 2010	Taux de subventionnement 2009
Loisirs	7 641 k€	3 544 k€	32%	26%
Juniors	4 329 k€	7 359 k€	63%	64%
Vacances	6 799 k€	4 709 k€	42%	37%
Prestations sociales-Arbre de Noël	0 k€	9 740 k€	100%	100%
Charges communes	389 k€	2 633 k€	88%	95%
Total	**19 157 k€**	**27 985 k€**	**60%**	**57%**

Il faut noter que l'augmentation importante des recettes directes affectées aux charges communes provient pour une part non négligeable de la hausse des produits issus des partenariats brochure (+106 k€ de recettes d'espaces publicitaires par rapport à 2009) mais aussi des produits exceptionnels liés à la résolution du dossier du centre de Paulmy (103 k€).

Produits financiers

Les produits financiers s'élèvent à 97 k€ soit une légère progression par rapport à l'année 2009 (92 k€).

Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels s'établissent à 159 k€ contre 42 k€ en 2009. Cette hausse s'explique par la clôture du litige en cours en 2009 sur le centre de Paulmy, qui a entraîné un produit exceptionnel de 103k€ et une reprise sur provisions de 39 k€.

CHARGES DE L'EXERCICE

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation 2010 s'élèvent à 47 328 k€, ce qui représente une augmentation de 1% par rapport à 2009. Elles se répartissent comme suit :

Evolution des charges d'exploitation

	2009	2010
Achats et charges externe	34 824 k€	35 035 k€
Impôts, taxes et versements assimilés	408 k€	408 k€
Frais de personnel	4 901 k€	4 548 k€
Dotation aux amortissements et provisions	305 k€	313 k€
Autres charges (dont prestations sociales)	6 429 k€	7 034 k€
Total	**46 867 k€**	**47 328 k€**

Les achats et charges externes sont stables avec une progression de 0,6% par rapport à l'année 2009 (+202 k€), ainsi que les impôts, taxes et versements assimilés.

La masse salariale diminue de 353 k€ soit 7,2%. La réorganisation de certaines activités a en effet permis d'améliorer la productivité et de mieux anticiper et répartir la charge de travail, limitant ainsi le recours à des personnels en CDD, et le remplacement des certains départs en retraite.

Les dotations aux amortissements et provisions s'établissent à 313 k€ soit une augmentation de 2,6%.

Le poste autres charges progresse de 9,4 %, passant de 6 429 k€ en 2009 à 7 034 k€ en 2010. Cette augmentation est liée aux prestations sociales servies aux ouvrants droits, en hausse de 574 k€ par rapport à l'exercice 2009, dont 255 k€ de CESU.

Charges financières

Les charges financières s'établissent à 84 k€, l'essentiel étant lié aux prêts CMP dont peuvent bénéficier les ouvrants droits de l'AP-HP.

Charges exceptionnelles

Elles représentent 60k€ en 2010, dont 39k€ pour le litige Paulmy qui avaient été provisionnés.

RESULTAT DE L'EXERCICE

Le résultat comptable de l'exercice 2010 est excédentaire et s'élève à 532 k€, contre 343 k€ en 2009. Il se décompose comme suit :

Résultat d'exploitation	+ 421 k€
Résultat financier	+ 14 k€
Résultat exceptionnel	+ 98 k€

BILAN

Le total du bilan s'établit à 9 259 k€ contre 9 577 k€ en 2009.

ACTIF

L'actif immobilisé est de 517 k€ contre 998 k€ en 2009. Cette diminution est essentiellement due à une modification de la comptabilisation des prêts avec intérêts consentis au personnel de l'AP-HP par le Crédit Municipal dans le cadre d'une convention résiliée en février 2009, l'encours de ces prêts qui s'élève à 325 k€ étant constaté dans les engagements hors bilan.

L'actif circulant quant à lui s'établit à 8 071 k€ au 31 décembre 2010 contre 8 002 k€ au 31 décembre 2009.

La trésorerie s'élève à 4 990 k€. Elle est stable par rapport au bilan 2009 (5 128 k€).

PASSIF

Les fonds propres s'établissent à 2 709 k€ soit une progression de 532 k€ compte tenu du résultat de l'exercice. Le résultat sous contrôle de tiers financeurs est de 449 k€ contre - 127 k€ en 2009.

Le poste dettes diminue fortement, la dette financière passant de 431 568 euros à 54 euros compte tenu du changement de comptabilisation des encours de prêts CMP.

RAPPROCHEMENT DES SOLDES COMPTABLES ET BUDGETAIRES

L'écart enregistré entre les résultats budgétaires et comptables résulte des investissements qui sont financés l'année de leur acquisition sur la subvention versée. Les amortissements ne sont pris en compte dans le résultat budgétaire qu'à compter des acquisitions 2010.

A - Résultat comptable 2010 (en milliers d'euros)	532
B -Dotations & reprises sur amortissement (antérieurs à 2010) Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	166
C- Réintégration du résultat 2009	360
D- Résultat budgétaire 2010 (D = A+B+C)	**1 058**

RESULTAT BUDGETAIRE

Le résultat budgétaire enregistré en 2010 fait apparaître un excédent de 653 k€ auxquels s'ajoutent 45 k€ de non consommé sur la ligne dédiée CESU AP-HP et 360 k€ de report du résultat 2009 VP-DP. Ce résultat est égal à 2,2% des produits d'exploitation.

RESULTAT BUDGETAIRE PAR ADMINISTRATION

Par administration, le résultat budgétaire se décompose de la manière suivante :

AP-HP	excédent :	720 k€
	réserve CESU :	45 k€
Ville et Département de Paris :	déficit :	-67 k€
	report résultat 2009	360 k€

Evolution du résultat budgétaire

	2010	2009	2008	2007	2006
AP-HP	720 k€	-155 k€	183 k€	158 k€	229 k€
Report CESU AP-HP	45 k€				
VP-DP	293 k€	566 k€	-206 k€	-272 k€	-540 k€
EC	0 k€	-17 k€	111 k€	144 k€	147 k€
Résultat budgétaire	1 058 k€	394 k€	88 k€	30 k€	-164 k€

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

Le résultat budgétaire de l'AP-HP, avant affectation, est de 720 k€, auxquels s'ajoutent 45 k€ de CESU non consommés.

Une part importante de ce résultat provient des prestations sociales, 371 k€ n'ayant pas été consommés sur la ligne retraites-réformes.

Le secteur Vacances est également excédentaire, malgré une hausse importante de l'activité (+17,7% de dossiers en plus). En effet, la réorientation de la programmation vers des produits moins consommateurs de subvention (produits locatifs) a entraîné une diminution de 8% de la subvention moyenne par dossier (252€ contre 273€ en 2009).

Les charges communes restant à couvrir après affectation des produits communs sont en forte diminution. En effet, par rapport à l'exercice 2009, le besoin de subvention nécessaire à la couverture des charges communes est en baisse de 11,4% suite à une diminution des frais de fonctionnement pour 114 k€ et à une augmentation des produits affectés au secteur commun pour 226k€, produits exceptionnels suite à la résolution du dossier du centre de Paulmy, et recettes publicitaires des brochures. La part à couvrir sur le financement AP-HP est, de ce fait, inférieure de 322 k€ aux prévisions.

Le secteur Loisirs est déficitaire de 278 k€, et en progression de plus de 17% par rapport à l'année 2009. Trois éléments expliquent cette progression, une augmentation du nombre de billets vendus, une

progression de 6 points du taux de subventionnement de l'activité, ainsi que les opérations complémentaires de fin d'année.

Enfin, le secteur Juniors connait un déficit de 106 k€, dû aux journées au Parc Astérix proposées dans le cadre de la programmation complémentaire.

Ecarts par secteur et évolution 2009-2010 AP-HP

	Réalisé 2009	Budget 2010	Réalisé 2010	B-R	R2010/R2009
Loisirs	2 064 K€	2 141 K€	2 419 K€	-278 K€	17,2%
Juniors	4 636 K€	4 378 K€	4 484 K€	-106 K€	-3,3%
Vacances	2 972 K€	2 865 K€	2 675 K€	191 K€	-10,0%
PSAN	5 251 K€	5 923 K€	5 571 K€	352 K€	6,1%
Commun	1 890 K€	1 918 K€	1 596 K€	322 K€	-15,5%
Total	**16 813 K€**	**17 225 K€**	**16 744 K€**	**481 K€**	**-0,4%**

Ville de Paris - Département de Paris

Le résultat budgétaire VP-DP avant affectation est de 293 K€.

Ce résultat provient du report du résultat budgétaire 2009 de 360 k€ qui avait été affecté au budget 2010, le budget ayant été légèrement dépassé sur les secteurs loisirs, prestations sociales-arbre de Noël et Juniors.

Ecarts par secteur et évolution 2009-2010 VP-DP

	Réalisé 2009	Budget 2010	Réalisé 2010	B-R	R2010/R2009
Loisirs	714 K€	1 000 K€	1 046 K€	-47 K€	46,6%
Juniors	2 309 K€	2 253 K€	2 325 K€	-73 K€	0,7%
Vacances	1 162 K€	1 724 K€	1 712 K€	12 K€	47,4%
PSAN	3 205 K€	3 308 K€	3 382 K€	-75 K€	5,5%
Commun	907 K€	920 K€	871 K€	49 K€	-4,0%
Total	**8 297 K€**	**9 205 K€**	**9 338 K€**	**-134 K€**	**12,5%**

Les dépassements sur les secteurs Loisirs et Juniors proviennent là aussi des opérations complémentaires.

Le résultat du secteur Vacances est conforme aux prévisions, et en très forte hausse par rapport à l'exercice précédent. Une meilleure anticipation de la subvention complémentaire VP-DP a permis de poursuivre les ventes pendant toute la saison sans interruption, ce qui a contribué à l'augmentation de 47,7% du nombre de dossiers des ouvrants droits VP-DP. Le budget consommé a quant à lui augmenté de près de 47,4% par rapport à l'année précédente.

Le secteur Loisirs est également en forte progression, le budget prévu ayant été légèrement dépassé alors qu'il était en hausse de 40 %.

Le secteur Juniors est en progression et présente un déficit de 73 k€, le nombre de départ étant en hausse de 9,5% par rapport à l'année 2009.

Le secteur Arbre de Noël- prestations sociales est quant à lui en dépassement de 75 k€, le poste autres prestations s'élevant à 496 k€ pour un budget de 367 k€.

Enfin, là aussi, les charges communes restant à couvrir après affectation des produits communs étant en forte diminution, la part à couvrir sur le financement VP-DP est inférieure aux prévisions.

RESULTAT BUDGETAIRE PAR SECTEUR

Au regard des différents éléments de dépenses et de recettes, le résultat budgétaire 2010 s'analyse de la manière suivante :

Analyse par secteurs opérationnels

Budget- réalisé

Loisirs				=	Déficit	-350 K€
Vacances Juniors				=	Déficit	-201 K€
Vacances Familles				=	Excédent	195 K€
Prestations Sociales-Arbre de Noël				=	Excédent	352 K€
Charges Communes				=	Excédent	398 K€

Les chiffres mentionnés représentent les principaux écarts constatés par rapport au budget correctif 2010.

1. **Loisirs : déficit de 350 k€**

Charges :	ECART
Achats de Billets	241 K€
Achats de coupons sport (AP-HP)	-128 K€
Brochures – fonctionnement service	-69 K€
Charges	**44 K€**
Recettes :	
Ventes de billets	517 K€
Ventes de bons achats	-123 K€
Autres produits (remb. poste)	0 K€
Recettes	**394 K€**
RÉSULTAT déficit =	**-350 K€**

Par administration

LOISIRS	AP-HP	VP-DP	EC	TOTAL
Réalisé 2009	2 064 K€	714 K€	46 K€	2 824 K€
Budget 2010	2 141 K€	1 000 K€	54 K€	3 194 K€
Réalisé 2010	2 419 K€	1 046 K€	79 K€	3 544 K€
B-R	-278 K€	-47 K€	-25 K€	-350 K€
R2010/R2009	17,2%	46,6%	71,7%	25,5%

L'activité du secteur loisirs a fortement augmenté en 2010 avec une hausse de 13,3% du nombre de billets vendus.
Les plus fortes hausses concernent les tickets cinéma qui progressent de près de 36%, ainsi que Disneyland Paris, dont le nombre d'entrées a été multiplié par 3,5, du fait notamment des opérations complémentaires de fin d'année fortement subventionnées. A noter la percée rapide d'un nouveau produit, le Jardin d'acclimatation, près de 38 000 billets d'entrée ayant été vendus dès la première année.

En termes budgétaires, la progression par rapport à l'année précédente est de 25,5 %, effet cumulé de l'augmentation du nombre de billets vendus et de la progression de 6 points du taux de subventionnement (26 % en 2009, 32 % en 2010).

1. **Vacances Juniors : déficit de 201 k€**

Charges :	ECART
sessions	
Prestataires –transport -GD-saisonniers	-260 K€
Autres charges	
Autres Investissements	-1 K€
Salaires permanents, brochure	-97 K€
Charges	**-358 K€**
Recettes familles	-150 K€
Autres Recettes (reprise provisions)	-7 K€
Recettes	**-157 K€**
RÉSULTAT Déficit =	**-201 K€**

Par administration

JUNIORS	AP/HP	VP/DP	EC	TOTAL
Réalisé 2009	4 636 K€	2 309 K€	516 K€	7 461 K€
Budget 2010	4 378 K€	2 253 K€	527 K€	7 158 K€
Réalisé 2010	4 484 K€	2 325 K€	550 K€	7 359 K€
B-R	-106 K€	-73 K€	-22 K€	-201 K€
R2010/R2009	-3,3%	0,7%	6,5%	-1,4%

Après plusieurs années de baisse, l'activité Juniors connait une progression de 6,6% en nombre d'inscrits en 2010, soit 657 départs supplémentaires, et ce malgré le report et l'annulation de séjours de printemps, suite à l'éruption de l'Eyjafjöll. Les journées au parc Astérix organisées dans le cadre de la programmation complémentaire ont grandement contribué à cette hausse du nombre de départ. 90 % des séjours ont été achetés dans le cadre d'appels d'offre, les 10 % restants étant produits en interne.

Le montant des subventions consacrées aux séjours Juniors est stable par rapport à l'année précédente (-1,4%).

2. Vacances : excédent de 195 k€

Charges :	ECART
Séjours prestataires	442 K€
Frais de personnel - Brochures	5 K€
Charges	**447 K€**
Recettes :	
Ventes séjours	258 K€
Autres recettes	-7 K€
Recettes	**251 K€**
RÉSULTAT Excédent =	**195 K€**

Par administration

VACANCES	AP/HP	VP/DP	EC	TOTAL
Réalisé 2009	2 972 K€	1 162 K€	263 K€	4 397 K€
Budget 2010	2 865 K€	1 724 K€	315 K€	4 904 K€
Réalisé 2010	2 675 K€	1 712 K€	322 K€	4 709 K€
B-R	191 K€	12 K€	-7 K€	195 K€
R2010/R2009	-10,0%	47,4%	22,4%	7,1%

Bien qu'il présente un excédent de 195 k€, le secteur Vacances est lui aussi en progression avec une augmentation de 27,7% du nombre de dossiers et de 25,4% du nombre d'ouvrants droits servis.

Cette croissance est particulièrement importante pour la VP-DP (+47% de dossiers), du fait de la réorientation de la programmation et de la poursuite des ventes sans interruption en 2010, grâce à une meilleure anticipation de la subvention complémentaire.

En ce qui concerne l'AP-HP, le nombre de dossiers et le nombre d'ouvrants droits servis sont également en augmentation, respectivement de 17,7% et de 15,8%. Malgré cette progression importante, la subvention consacrée au secteur vacances est en diminution par rapport à l'année 2009 (- 297 k€). En effet, malgré l'augmentation du taux moyen de subventionnement, la subvention moyenne par dossier diminue de 21€, la programmation ayant été réorientée vers des produits moins consommateurs de subvention. De plus, en 2009, plusieurs opérations spéciales avaient été menées pour les ouvrants droits de l'AP-HP, opérations qui avaient consommé 360 k€ de subvention.

3. Prestations sociales et Arbre de Noël : excédent de 352 K€

Charges :	ECART
Prestations	371 K€
Achats de jouets	-31 K€
Spectacle - Livraison catalogue …	19 K€
Frais de personnel - Brochures	-8 K€
Charges Excédent =	**352 K€**

Par administration

PS-AN	AP/HP	VP/DP	EC	TOTAL
Réalisé 2009	5 251 K€	3 205 K€	742 K€	9 198 K€
Budget 2010	5 923 K€	3 308 K€	862 K€	10 093 K€
Réalisé 2010	5 571 K€	3 382 K€	787 K€	9 740 K€
B-R	352 K€	-75 K€	75 K€	352 K€
R2010/R2009	6,1%	5,5%	6,0%	5,9%

Le nombre d'enfants ayant bénéficié de l'arbre de Noël est en baisse de 6,7% par rapport à l'année 2009 (- 5 224).La commande en ligne des jouets a été étendue à la Ville et au Département de Paris avec succès puisque 87,2% des ouvrants droits des administrations fondatrices ont utilisé ce mode de commande (86% pour l'AP-HP, 90% pour la VP-DP). Le prix moyen d'achat du jouet s'établit à 17,69 €.

Prestations sociales seules

Assistance publique -hôpitaux de Paris : excédent de 388 k€

Prestations sociales AP-HP

	Réalisé 2009	Budget 2010	Réalisé 2010	B-R	R10/R09
Aides exceptionnelles	539	600	591	9	+10%
CESU		300	255	45	
Retraites Réformes	1 632	1 990	1 619	371	-1%
Allocation Enfants Handicapés	1 025	1 060	1 133	- 73	+11%
Bourses vacances-Aides Familiales	405	415	332	83	-18%
Prêts sociaux (frais de gestion)	59	30	65	- 35	+9%
Autres Prestations	133	146	158	- 12	+18%
Total	**3 794**	**4 541**	**4 153**	**388**	**+9%**

Ville de Paris- Département de Paris : déficit de 76 k€

Prestations sociales VP-DP

	Réalisé 2009	Budget 2010	Réalisé 2010	B-R	R10/R09
Aides exceptionnelles	433	450	416	34	-4%
Retraites Réformes	880	1 000	994	6	+13%
Allocation Enfants Handicapés	6	2	1	1	-83%
Bourses vacances-Aides Familiales	3	3	1	2	-55%
Déménagements dont Dom	429	480	470	10	+10%
Autres Prestations	405	367	496	- 129	+22%
Total	**2 156**	**2 302**	**2 378**	**- 76**	**+10%**

4. Charges communes : Excédent de 398 k€

Investissement :	ECART
Communication	0 K€
Investissement mat info	2 K€
Investissement logistique	4 K€
Autres	0 K€
Investissement Excédent =	**5 K€**

Charges	
Communication	-3 K€
Informatique	3 K€
Logistique	-10 K€
Autres : RH-DG	-70 K€
Fonctionnement –rémunération	330 K€
Charges	**249 K€**

Produits		
Pdts financiers – ventes d'espace Pub, pdts exceptionnels		-143 K€
Produits		**-143 K€**
Résultat	**Excédent =**	**398 K€**

Par administration

COMMUNS	AP/HP	VP/DP	EC	TOTAL
Réalisé 2009	1 890 K€	907 K€	174 K€	2 971 K€
Budget 2010	1 918 K€	920 K€	192 K€	3 030 K€
Réalisé 2010	1 596 K€	871 K€	165 K€	2 633 K€
B-R	322 K€	49 K€	26 K€	398 K€
R2010/R2009	-15,5%	-4,0%	-5,1%	-11,4%

Les dépenses communes génèrent un excédent de 398 k€, principalement dû au poste rémunérations, suite à une diminution importante de la provision pour retraite (-120 k€) et à une réaffectation aux différents secteurs des charges de personnel hors rémunération. Les produits communs quant à eux sont supérieurs de 143 k€ aux prévisions, cet écart provenant des produits exceptionnels liés au centre de Paulmy ainsi qu'aux recettes publicitaires des brochures.

Par rapport à l'exercice 2009, le besoin de subvention nécessaire à la couverture des charges communes est en baisse de 11,4% soit 338 k€, ce qui correspond à une diminution des frais de fonctionnement pour 114 k€ et à une augmentation des produits (Paulmy et produits publicitaires) pour 226 k€.

RESOLUTIONS SOUMISES
A L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 27 JUIN 2011

EXAMEN et ARRETE des COMPTES de l'EXERCICE CLOS le 31 décembre 2010

- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Monsieur le Président présente les comptes annuels de l'Association pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 et donne toutes les précisions sur les résultats dudit exercice.

Il précise que les Comptes sont établis suivant les nouvelles dispositions du plan comptable général (cf. règlement 99-01 du comité de la règlementation comptable) qui s'appliquent à tout nouvel exercice ouvert depuis le 1er janvier 2000.

Les comptes de l'exercice 2010 (compte budgétaire, compte d'exploitation, bilan, compte de résultat, annexe au bilan et au compte de résultat) font apparaître les chiffres suivants :

- Pour le compte budgétaire, un total de dépenses de 47 142 111€ et un total de recettes de 47 840 303 €.
- Pour le bilan, un total d'actif et de passif de 9 258 651 €
- Pour le compte de résultat, un total de charges de 47 472 958 € et un total de produits de 48 005 373 €

Affectation du résultat :

Il apparaît le résultat comptable dudit exercice se traduit par un excédent de 532 415 €. Après affectation des résultats, le solde du résultat comptable s'élève à -165 778 € que le Président propose d'affecter en report à nouveau.

Pour l'AP-HP, le résultat budgétaire avant affectation s'élève 720 851 € auxquels s'ajoutent 44 540 € de CESU non consommés. Le président propose d'affecter ce résultat sur le compte de tiers financeur AP-HP comme suit :

- 44 540 € affectés aux CESU 2011
- 500 000 € affecté à la couverture des allocations retraites qui seront à servir en 2011.

Le compte tiers financeur passera donc de + 27.486 € à 792 877 €.

Le résultat budgétaire VP-DP, avant affectation est de -67 198 €, auquel s'ajoute 360.000 € de report du résultat 2009.
Il est proposé d'affecter ce résultat soit 292 801 € sur le compte de tiers financeur VP-DP, affecté à la couverture des allocations retraites qui seront à servir en 2011

Le compte de tiers financeur VP-DP s'élèvera à 354 492 euros.

- OPERATIONS SUR FONDS PROPRES :

Depuis 2001, des réserves pour projet associatif ont été constituées pour financer des investissements informatiques ainsi que des travaux dans les centres du patrimoine. Les dépenses relatives à ces réserves ont été effectuées, sans que celles-ci ne soient reprises l'année de leur utilisation. Seuls 155 571.70 euros affectés à des projets informatiques n'ont pas été utilisés.

Il est proposé aux administrateurs de basculer le solde disponible du compte *Réserves pour projet associatif*, soit 2 012 786,72 € vers le compte *Autres réserves*.

De même, il est proposé aux administrateurs de reclasser les sommes inscrites dans le compte *Subvention d'investissement* soit 560 120,11 € en *Autres réserves*

Il est également proposé de reclasser les sommes contenues dans le compte *Report à nouveau soit-* 1 001 053,73 € en *Autres réserves*.

Enfin, il convient d'isoler dans un compte *Réserve pour garantie financière* la somme de 343 000€ correspondant au montant de la garantie financière opérateur de voyages émises le 29/12/2010 dans les conditions prévues aux articles R.211-26 à R.211-34 du code du tourisme, somme qui viendra en déduction du compte *Autres réserves*.

Le compte *Réserves pour projet associatif* passera de 2 168 358,42 € à 155 571,70 €
Le compte *Subvention d'investissement* passera de 560 120,11 € à 0 €
Le compte *Réserve pour garantie financière* passera de 0€ à 343 000 €
Le compte *Report à nouveau* passera de - 1 001 053,73 à - 165 778 €
Le compte *Autres réserves* passera de 0€ à 1 228 853,13 €.

Le Président soumet ces propositions au vote du CA.

tuillet Audit.

Société de
Commissariat aux comptes
et d'expertise comptable

Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
Inscrite au tableau de l'Ordre
région Paris / Ile-de-France
Membre de l'association
technique ATH

AGOSPAP

ASSOCIATION POUR LA GESTION DES ŒUVRES SOCIALES DES PERSONNELS DES ADMINISTRATIONS PARISIENNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DU 1ER JUILLET 1901

SIEGE SOCIAL :
15, RUE DE LA BUCHERIE
75005 PARIS

Société anonyme
au capital
de 429.080 €
RCS Paris B 343 541 231
TVA FR 63 343541231

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2010

AGOSPAP
Association pour la Gestion des Œuvres Sociales des Personnels des Administrations Parisiennes
Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège social : 15, rue de la Bûcherie 75005 Paris

A l'attention des membres de l'Assemblée,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association AGOSPAP., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- la note 4.10 « Aides exceptionnelles Ville de Paris et Département de Paris » de l'annexe aux comptes annuels relative aux conditions d'octroi des aides exceptionnelles de la Ville de Paris et du Département de Paris comptabilisées dans les charges de votre Association ;
- la note 3.1 « Changements comptables » de l'annexe aux comptes annuels relative aux changements de présentation de la participation de l'Association au titre des « Vacances en direct » et à l'encours des prêts avec intérêts AP-HP cautionnés par votre Association.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Changements comptables

- Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 3.1 « Changements comptables » de l'annexe expose les changements de présentation survenu au cours de l'exercice relatifs à la participation de l'Association au titre des « Vacances en direct » et à l'encours des prêts avec intérêts AP-HP cautionnés par votre Association.
 Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis, nous nous sommes assurés du bien fondé de ces changements et de la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'Assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 23 mai 2011

Le Commissaire aux comptes
Tuillet Audit
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

CYRIL BROGNIART
Associé

Comptes annuels au 31 décembre 2010

AGOSPAP
Association pour la Gestion des Œuvres Sociales des Personnels des Administrations Parisiennes
Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège social : 15, rue de la Bûcherie 75005 Paris

BILAN DE L'EXERCICE 2010

BILAN ACTIF	BRUT (A)	AMORTISSEMENTS PROVISIONS (B)	NET 2010 (A-B)	2 009
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	865 682	812 944	52 737	84 418
Immobilisations corporelles	817 467	687 771	129 695	192 926
Avances et acomptes sur immobilisations	0	0	0	2 141
Immobilisations financières	350 096	15 875	334 221	718 658
Total I	**2 033 245**	**1 516 590**	**516 655**	998 143
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	804 861	0	804 861	1 174 171
Créances				
Avances et acomptes versés	141 814		141 814	112 397
Clients et comptes rattachés	1 850 345	110 259	1 740 086	1 501 713
Personnel et comptes rattachés			0	0
Autres créances	387 304		387 304	77 840
Avances diverses	6 923		6 923	7 960
Divers				
Valeurs mobilières de placement (SICAV)	0		0	2 002 069
Disponibilités	4 989 910		4 989 910	3 126 244
Total II	**8 181 157**	**110 259**	**8 070 898**	8 002 395
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	671 098		671 098	576 353
Charges à répartir sur plusieurs exercices			0	0
Total III	**671 098**	**0**	**671 098**	576 353
TOTAL GENERAL I à III	**10 885 500**	**1 626 849**	**9 258 651**	9 576 891

BILAN PASSIF	EXERCICE 2 010	EXERCICE 2 009
FONDS PROPRES		
Réserves pour projet associatif	2 168 359	2 350 390
Report à nouveau	-1 001 054	-950 143
Résultat de l'exercice (n)	532 415	343 456
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	560 120	560 120
Total I	**2 259 840**	**2 303 823**
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	449 176	-127 223
Total II	**449 176**	**-127 223**
TOTAL FONDS PROPRES	**2 709 016**	**2 176 600**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	16 941	39 843
Provisions pour charges	499 684	602 114
Total III	**516 625**	**641 957**
DETTES		
Divers		
Dettes financières	54	431 568
Emprunts et dettes auprès des établissements bancaires		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 602 630	2 932 449
Dettes fiscales et sociales	1 133 991	1 211 618
Autres dettes	378 873	448 164
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 917 462	1 734 535
Total IV	**6 033 010**	**6 758 334**
TOTAL GENERAL I à IV	**9 258 651**	**9 576 891**

COMPTE DE RESULTAT 2010

	Exercice 2010	Exercice 2009
PRODUITS D' EXPLOITATION		
Ventes de billetterie	7 622 326	8 126 326
Ventes de prestations	12 891 971	13 245 325
Subventions d'exploitation	26 780 684	25 522 588
Reprises sur provisions et amortissements	199 589	82 822
Autres produits	254 283	168 772
Total produits d'exploitation I	47 748 852	47 145 832
CHARGES D' EXPLOITATION		
Achats de billetterie	9 992 861	10 213 026
Achats de jouets	1 294 667	1 320 021
Variation des stocks	369 310	-154 905
Autres achats et charges externes	23 369 058	23 445 565
Impôts taxes et versements assimilés	407 857	407 932
Salaires et traitements	3 004 064	3 264 166
Charges sociales	1 543 899	1 636 560
Dotations aux amortissements sur immobilisations	185 562	189 173
Dotations aux provisions sur actif circulant	110 259	110 065
Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitati	16 941	5 760
Autres charges	7 033 570	6 428 594
Total charges d'exploitation II	47 328 048	46 865 957
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	420 805	279 875
PRODUITS FINANCIERS		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen	48 089	71 504
Autres produits financiers	49 832	21 353
Total produits financiers III	97 921	92 857
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux provisions pour dépréciations des des éléments financiers	15 875	16 505
Intérêts et charges assimilées	68 414	47 365
Total charges financières IV	*84 290*	*63 870*
2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	13 631	28 987
3 - RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)	434 436	308 862
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	118 756	41 545
Produits des cessions d'éléments d'actifs		
Reprises sur provisions	39 843	0
Total produits exceptionnels V	158 599	41 545
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	60 126	6 880
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés.	495	71
Dotations aux amortissements et provisions		
Total charges exceptionnelles VI	60 621	6 951
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	97 979	34 594
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	48 005 373	47 280 234
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	47 472 958	46 936 778
5 - RESULTAT COMPTABLE	532 415	343 456
6 - RESULTAT COMPTABLE	532 415	343 456

Annexes au bilan et au compte de résultat

Annexe au bilan et au compte de résultat

du 1er janvier 2010 au 31 décembre 2010

L'AGOSPAP est en conformité avec les règlements CRC n°99-01 et 99-03, les articles du Code de Commerce L.612-1 à 5, R.612-1 à 7, L.123-12 à 24 et R.123-172 à 199-1 et les textes relatifs aux activités de Tourisme.
Le nouveau plan comptable des associations est appliqué depuis l'année 2001, date de son entrée en vigueur.

1. PRINCIPES COMPTABLES

Les principes comptables de permanence des méthodes ont été appliqués, ainsi que les principes de prudence, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.
La continuité d'exploitation dépend de la poursuite des conventions AP-HP et VP-DP, qui peuvent être résiliées en cas de non respect par l'Agospap de ses obligations, tel que définies par les conventions.
La convention VP-DP a pris effet au 1er janvier 2010. Sa durée est fixée à trois ans soit un terme fixé au 31 décembre 2012. Elle pourra être reconduite deux fois pour une durée d'un an.
La convention AP-HP est conclue pour une durée de cinq ans à compter du 1er janvier 2010.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La méthode d'évaluation des comptes n'a pas changé.

2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

En 2010, les conventions qui lient l'AGOSPAP aux administrations fondatrices ont été renouvelées. Les conventions avec la Ville de Paris et le Département de Paris sont d'une durée de trois ans et peuvent être reconduites deux fois pour une durée d'un an. La convention avec l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris est d'une durée de cinq ans.

Le 19 avril 2010, le bureau VERITAS CERTIFICATION a certifié que le système de Management de l'AGOSPAP est conforme aux exigences de la norme : NF EN ISO 9001 : 2008.

3. MODES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES AUX DIFFERENTS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

3.1. CHANGEMENTS COMPTABLES

Au 31 décembre 2009, la participation de l'AGOSPAP au titre des « Vacances en direct » qui s'est élevé à 186 k€ figurait en Rabais, Remises et Ristournes Accordés par l'entreprise.
Au 31 décembre 2010, la participation qui s'est élevée à 555 k€ figure en « Services extérieurs ».

Au 31 décembre 2009, l'encours des prêts avec intérêts s'élevant à 432 K€ figuraient dans le poste des immobilisations financières à l'actif et dans les dettes financières au passif du bilan.
Au 31 décembre 2010, l'engagement financier de l'AGOSPAP relatif à ces prêts s'élève à :
325 k€ et figure en « Engagements hors bilan ».

3.2. IMMOBILISATIONS

Les méthodes de définition, d'évaluation et de comptabilisation des actifs ont été appliquées selon la nouvelle réglementation des actifs, à compter du 1er janvier 2005, sans impact sur les comptes de l'exercice.

3.2.1. Immeubles (Contribution en nature)

La Ville de Paris met à la disposition de l'Association les locaux de la Bûcherie valorisés pour 2010 à 351K€. La part fixe de la contribution des collectivités parisiennes est définie dans la convention à hauteur de 0.5% de la masse salariale et est constituée de cet apport en nature et d'une subvention de fonctionnement en numéraire.

3.2.2. Amortissements et provisions sur actif immobilisé

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé en fonction de la nature des biens, selon le mode linéaire :

- Installations et agencements.....2 à 8 ans
- Matériel lié aux bâtiments.....5 ans
- Matériel d'équipements.....2 à 5 ans
- Logiciels, licences - Travaux d'entretien et de sécurité – Matériel du bureau ..2 ans
- Matériel informatique.....2 à 4 ans
- Mobilier de bureau.....2 à 10 ans

3.2.3. Immobilisations financières

Ce poste qui s'élève à 350 K€ est principalement composé :

- Pour 34 K€ d'encours de prêts sociaux sans intérêts (146 K€ en 2009) consentis au personnel de l'AP-HP selon la convention signée entre l'Agospap et le Crédit Municipal, la convention ayant été résiliée en février 2009.
- Au 31 décembre 2009, l'encours des prêts avec intérêts s'élevant à 432 K€ figuraient dans le poste des immobilisations financières à l'actif et dans les dettes financières au passif du bilan.

Engagement hors bilan de l'AGOSPAP : L'engagement financier de l'AGOSPAP au 31 décembre 2010 relatif à ces prêts s'élève à 325 k€

- Pour 19 K€ de dépôts de garantie (19 K€ en 2009) dont 13 K€ en attente de remboursement suite à la restitution du local situé au 17, rue de la Bûcherie.
- Figurent en immobilisations financières 297 k€, somme affectée en nantissement à la garantie du remboursement de toutes sommes en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires susceptibles d'être dues par l'AGOSPAP au titre d'une garantie financière opérateur de voyages émise le 29/12/10 dans les conditions prévues aux articles R.211-26 à R.211-34 du code de tourisme pris en application de l'article L.211-18 du code précité.
 Selon le cours au 31 décembre 2010, la valorisation des SICAV qui s'élève à 347 k€ couvre la garantie financière de 343 k€.

3.3. CREANCES DOUTEUSES

La provision pour dépréciation de 110 K€ (97 K€ en 2009) concerne :

- le secteur « Loisirs » pour 2 K€ (1 k€ en 2009)
- le secteur « Vacances » pour 14 k€ (11 K€ en 2009)
- le secteur « Juniors » pour 94 K€ (85 K€ en 2009)

Elle est établie selon les critères suivants :

- Provision à 100 % :
Agents dont la dette remonte à 2008 ou avant.

- Provision à 70 % :
Agents dont la dette concerne l'exercice 2009.

- Provision à 50 % :
Agents dont la dette concerne l'exercice 2010.

4. EXPLICATIONS DES POSTES DES ETATS DE SYNTHESE

4.1. Immobilisations

4.1.1. Immobilisations brutes

Rubriques et Postes	Valeur brute au 1-janv-10	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31-déc-10
Immobilisations incorporelles				
Logiciels, licences	843 455	39 477	17 250	865 682
TOTAL I	**843 455**	**39 477**	**17 250**	**865 682**
Immobilisations corporelles				
Installations, agencements	97 511			97 511
Matériel lié au batiment	2 494			2 494
Matériel d'équipement	206 882	9 658	8 103	208 436
Gros matériel sportif et éducatif	135		135	0
Petit matériel sportif et éducatif	2 161		2 161	0
Travaux d'entretien	106 470	27 611	31 807	102 274
Travaux d'équipement	0			0
Travaux de sécurité	4 691			4 691
Matériel de transport	0			0
Mobilier de bureau	76 969	4 915	2 881	79 002
Matériel de bureau	17 298		678	16 620
Matériel informatique	376 494	9 484	79 540	306 438
TOTAL II	**891 105**	**51 668**	**125 306**	**817 467**
Avances et acomptes sur immo	2 141		2 141	0
TOTAL III	**2 141**	**0**	**2 141**	**0**
Immobilisations financières				
Dépots de garantie	13 804	5 257		19 061
Cautionnement	5 257		5 257	0
Prêts AP-HP	578 003		543 671	34 332
Nantissement VMP	140 989	155 715		296 704
TOTAL IV	**738 053**	**160 973**	**548 929**	**350 097**
Total immobilisations	**2 474 754**	**252 117**	**693 626**	**2 033 245**

4.1.2. Amortissements et provisions sur immobilisations

Rubriques et Postes	Amortissements au 1-janv-10	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Amortissements au 31-déc-10
Immobilisations incorporelles				
Logiciel et licence	759 036	71 158	17 250	812 944
	759 036	**71 158**	**17 250**	**812 944**
Immobilisations corporelles				
Installation et aménagement	58 213	14 165		72 377
Matériel lié au batiment	2 031	463		2 494
Travaux d'entretien	75 963	26 751	31 807	70 906
Matériel de transport	0			0
Matériel d'équipement	201 305	5 348	8 104	198 547
Gros matériel sportif et éducatif	*135*	*0*	*135*	*0*
Petits matériel sportif et éducatif	1 705	216	1 921	0
Mobilier de bureau	47 726	6 748	2 670	51 803
Matériel de bureau	10 184	4 353	635	13 903
Matériel informatique	296 229	56 360	79 540	273 049
Travaux équipement	0			0
Travaux de sécurité	4 691			4 691
	698 182	**114 404**	**124 812**	**687 771**
Immobilisations financières				
Prêts CMP	19 395	15 875	19 395	15 875
	19 395	**15 875**	**19 395**	**15 875**
Total amortissements et provisions	**1 476 613**	**201 437**	**161 458**	**1 516 590**

4.1.3. Valeur nette comptable des immobilisations

Rubriques et postes	Valeurs brutes	Amortissements Provisions	Valeurs nettes au 31 décembre 2009
Logiciel et licence	*865 682*	*812 944*	*52 738*
Installation et aménagement	97 511	72 377	25 134
Matériel lié au batiment	2 494	2 494	0
Travaux d'entretien	102 274	70 906	31 367
Matériel de transport	0	0	0
Matériel d'équipement	208 436	198 547	9 889
Mobilier de bureau	79 002	51 803	27 199
Matériel de bureau	16 620	13 903	2 717
Matériel informatique	306 438	273 049	33 389
Travaux équipement	0	0	0
Travaux de sécurité	4 691	4 691	0
Immobilisations financiéres	350 097	15 875	334 222
Total	**2 033 245**	**1 516 590**	**516 655**

4.2. Stocks

RUBRIQUES	STOCKS au 31/12/2009	STOCKS au 31/12/2010	VARIATION
Fournitures de bureau	96 332	82 371	-13 960
Chèques Mariés/Pacsés	20 487	10 026	-10 461
Billetterie Loisirs	1 048 598	704 944	-343 653
Consommables informatiques	8 755	7 519	-1 235
Total	**1 174 171**	**804 861**	**-369 310**

Les stocks sont valorisés au prix d'achat.
En ce qui concerne la billetterie Loisirs, un écart d'inventaire de 128 k€ est constaté en fin d'exercice. Il est constitué pour 73 k€ d'invendus, dont 67 k€ sur une programmation Kart indoor qui n'a pas trouvé son public, et pour 53 k€ d'écart non justifié (20 k€ en 2009).

4.3. *CLIENTS ET COMPTES RATTACHES – AUTRES CREANCES*

Les créances clients et comptes rattachés 1.740 K€ (1.501 K€ en 2009) correspondent essentiellement aux créances clients pour 1.463 K€ (1.464 K€ en 2009) et à la facturation des établissements conventionnés à établir pour 354 K€ (201 K€ 2009).

L'augmentation du poste autres créances 387 k€ au 31 décembre 2010 (78k€ en 2009) correspond principalement :

- A des avoirs à recevoir du prestataire ayant fourni les chèques « Arbre de Noël » pour les billets non distribués ayant été restitués au prestataire (122 k€)
- *Aux subventions à recevoir (27 K€) qui correspondant aux allocations déménagements liées* aux arrivées et retours des agents originaires des DOM dues par la Ville de Paris et le Département au titre de 2009.
- A 63 k€ à recevoir des parties condamnées par le tribunal suite au litige de Paulmy.
- Aux avances et acomptes au personnel pour 39 k€

4.4. PLUS VALUES LATENTES SUR VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La différence entre la valeur liquidative des SICAV au 31 décembre 2010 et leur coût d'achat fait ressortir à cette date, une plus-value latente de 50 K€.

4.5. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Ce poste dont le montant s'élève à 671 K€ (576 K€ en 2009) concerne principalement les dépenses engagées en 2010 pour la saison Hiver 2011 du secteur « Adultes » pour 474 K€ (352 k€ en 2009), des prestations du secteur « Loisirs » pour la saison 2011 pour 85 K€ (98 k€ en 2009) et 110 k€ (126 K€ en 2009) pour des frais généraux (assurances, maintenances...) facturés en 2010 pour 2011.

4.6. CAPITAUX PROPRES

4.6.1. FONDS PROPRES

	01-janv-10	Affectation résultat 2009	Remboursement	Résultat 2010	31-déc-10
Réserves pour le projet associatif Ets Conv.	733 877				733 877
Réserves pour le projet associatif Département	64 174				64 174
Réserves pour le projet associatif Ville de Paris	975 447				975 447
Réserves pour le projet associatif AP/HP	576 893	-182 032			394 861
Réserves pour projet associatif	2 350 391	-182 032		0	2 168 359
Report à nouveau	-950 143	-50 911			-1 001 054
Résultat	343 456	-343 456		532 415	532 415
Subvention investissement AP	451 769	0			451 769
Subvention investissement VP	108 351	0			108 351
Subvention investissement	560 120	0		0	560 120
Résultats s/contr.de tiers financeurs VP	-127 223	565 843			438 620
Résultats s/contr des tiers financeurs AP	0	27 486			27 486
Résultats s/contr des tiers financeurs EC	0	-16 930			-16 930
Résultats s/contr des tiers financeurs	-127 223	576 399		0	449 176
Total	2 176 601	0		532 415	2 709 016

Le report à nouveau avant affectation du résultat 2010 s'élève à – 1.001 K€ et représente :

- Les résultats cumulés antérieurs à 2009 pour 950 K€.
- Le résultat 2009 partiellement pour -51 K€.

4.6.2. RESERVES POUR PROJETS ASSOCIATIFS ET RESULTATS SOUS CONTROLE DE TIERS FINANCEURS

Les comptes de réserves pour projets associatifs (2.109 K€) se décomposent en :

Projets associatifs :

- 734 k€ pour les établissements conventionnés
- 64 k€ pour le Département
- 975 k€ pour la Ville de Paris
- 395 k€ pour l'APHP

Ces comptes sont alimentés depuis l'année 2000 pour des investissements informatiques, refonte du site internet et commande en ligne des jouets APHP, des études et travaux pour le patrimoine que détenait l'association (centres juniors).

Résultat sous contrôle de tiers financeurs : 449 k€

- 439 K€ pour la Ville de Paris
- 27 k€ pour l'APHP
- -16 K€ pour les établissements conventionnés

4.7. PROVISIONS

RUBRIQUES et POSTES	Montant au 01/01/2010	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant au 31/12/2010
Provisions pour risques	39 843	16 941	39 843	16 941
Provisions pour engagement retraite	602 114		102 430	499 684
Provisions pour dépréciation des immobilisations	0			0
Provisions sur actif circulant	97 158	110 259	97 158	110 259
TOTAL	**739 115**	**127 200**	**239 431**	**626 884**

4.7.1. Provisions pour engagement retraite :

La provision pour charges, comptabilisée à compter du 31 décembre 1995 pour couvrir l'engagement de l'Association vis à vis de ses salariés en matière de retraite a été réajustée au 31 décembre 2010 à 500 k€.

- L'engagement est évalué suivant une méthode actuarielle qui intègre pour l'essentiel les éléments de calcul suivants :
- Obligations sociales relevant de la convention du Tourisme Social et Familial
- Taux de probabilité du personnel d'atteindre l'âge de 62 ans
- Taux de probabilité de présence du personnel de l'Agospap : 92,41%
- Taux d'augmentation des salaires : 2.%
- Taux d'actualisation : 4.50%

4.7.2. Provisions pour actif circulant :

La provision pour dépréciation des créances douteuses, 110 K€ (97 K€ en 2009) concerne :

- le secteur « Loisirs » pour 2 K€ (1 k€ en 2009)
- le secteur « Vacances » pour 14 k€ (11 K€ en 2009)
- le secteur « Juniors » pour 94 K€ (85 K€ en 2009)

4.7.3. Provisions pour risques :

Il a été constitué une provision pour risques pour 17 K€ en 2010 correspondant au redressement encouru suite au contrôle URSSAF couvrant la période du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2009.

La provision pour risques constituée en 2008 pour 39 K€ correspondant au risque de paiement de l'expertise judiciaire portant sur une malfaçon au centre de Paulmy a été reprise sur l'exercice compte tenu du jugement rendu le 7 janvier 2010 par le Tribunal de Grande Instance de Tours.

4.8. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Ce poste s'élève à 2.603 K€ au 31 décembre 2010 par rapport à 2.932 K€ au 31 décembre 2009.
Il se décompose principalement en :

- Dettes fournisseurs pour 1.953 K€ (2.428 K€ au 31 décembre 2009)
- Billetterie, factures non parvenues pour 71 K€ (122 K€ en 2009)
- Vacances, factures non parvenues pour 217 K€ (167 K€ en 2009)
- Prestations sociales, factures non parvenues pour 248 k€ (1 K€ en 2009)
- Juniors, factures non parvenues pour 37 k€ (31 k€)
- Siège, factures non parvenues pour 77 k€ (62 k€ en 2009)

5. ENGAGEMENT HORS BILAN

Etablissement	Nature	Date de la convention	Entrée en vigueur	Montant maximum de l'engagement
Crédit Municipal de Paris	Garantie d'impayés des loyers portant sur la durée du bail cautionné à concurrence de 18 mensualités maximum de loyers (LOC APHP)	28-févr.-06	1-janv.-06	337k€
Crédit Municipal de Paris	Prêts avec intérêts au bénéfice des salariés de l'APHP	28-févr.-06	1-janv.-06	325 K€
Société Générale	Garantie du remboursement de toutes sommes en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires susceptibles d'être dues par l'AGOSPAP au titre d'une garantie financière opérateur de voyages émise le 29/12/10 dans les conditions prévues aux articles R.211-26 à R.211-34 du code de tourisme *pris en application de l'article L.211-18 du code précité*	6-août-08		343 K€
Total Raffinage Distribution	Garantie carte TOTAL (péage et carburant)	13/06/2000		1 k€

6. PERSONNEL ET DIRIGEANTS

6.1. Rémunération des dirigeants

Conformément aux statuts, les trois plus hauts dirigeants de l'association sont le président, la vice-présidente et le trésorier. Comme tous les membres du Conseil d'administration, ils ne perçoivent aucune rémunération au titre de cette fonction. Des remboursements de frais peuvent être opérés dans le cadre de leur mission (repas, hébergement, transport) tout particulièrement lors des visites des centres Juniors. Ils se sont élevés, pour l'ensemble des administrateurs, à 9 K€ pour 2010.

6.2. Rémunérations

La moyenne mensuelle brute des cinq plus hauts salaires, calculée sur la base annuelle au 31 décembre 2010, s'élève à 6.110 € (5.620 € en 2009).
Un cadre dirigeant bénéficie d'un logement de fonction.

6.3. Effectifs

L'effectif des permanents, contrats à durée déterminée exclus s'élève à : 78 au 31 décembre 2010 (80 au 31 décembre 2009 et se décompose de la manière suivante : Cadres : 24 -Agents de maîtrise : 25 – Employés : 29

6.4. Droit individuel à la formation

Les Droits Individuel à la Formation (DIF) acquis par les salariés au 31 décembre 2010 s'élèvent à 7.861 heures.

7. AUTRES INFORMATIONS

- La diminution du poste de « dettes financières » qui s'élève à 54 € au 31 décembre 2010 pour 432 K€ en 2009 correspond aux prêts sociaux avec intérêts financés portés en engagements hors bilan.
- Les honoraires des commissaires aux comptes au titre du contrôle légal des comptes de 2010 s'élève à 30 K€.

8. EVENEMENTS POST-CLOTURE :

Néant

tuillet audit

Société de
Commissariat aux Comptes
et d'Expertise Comptable

Membre de la Compagnie
Régionale de Paris
Inscrite au tableau de l'Ordre
région Paris / Ile-de-France
Membre de l'association
technique ATH

AGOSPAP

ASSOCIATION POUR LA GESTION DES ŒUVRES SOCIALES DES PERSONNELS DES ADMINISTRATIONS PARISIENNES

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE RELATIVE A L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DU 1ER JUILLET 1901

SIEGE SOCIAL :
15, RUE DE LA BUCHERIE
75005 PARIS

Société anonyme
au capital
de 429.080 €
RCS Paris B 343 541 231
TVA FR 03 343541231

Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées Exercice clos le 31 décembre 2010

AGOSPAP
Association pour la Gestion des Œuvres Sociales des Personnels des Administrations Parisiennes
Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Siège social : 15, rue de la Bûcherie 75005 Paris

À l'attention des membres de l'Assemblée,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée générale

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale, en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Paris, le 23 mai 2011

Le Commissaire aux comptes
Tuillet Audit
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

CYRIL BROGNIART
Associé